



**COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
ECONOMIC COMMUNITY OF WEST AFRICAN STATES**

**Réunion ministérielle pour la mise en place d'une stratégie
régionale de prévention et de contrôle de la grippe aviaire en
Afrique de l'Ouest**

Abuja, République Fédérale du Nigeria, 20-22 Juin 2006

RAPPORT DES EXPERTS

Juin 2006

I INTRODUCTION

Sur invitation du Secrétariat Exécutif de la CEDEAO, s'est tenue, du 20 au 22 juin 2006 à Abuja au siège de la CEDEAO, la réunion des experts des Etats membres de la CEDEAO sur la grippe aviaire. L'objet de la réunion a porté sur la mise en place d'un Mécanisme sous régional de coordination pour la prévention et la riposte contre la grippe aviaire, et d'un Fonds d'intervention d'urgence sous régional, ainsi que du Plan d'actions de ce Mécanisme.

La rencontre a réuni plus d'une centaine de participants représentant les Etats membres¹, différentes organisations sous régionales, régionales et internationales, et des partenaires au développement. La représentation des Etats membres a été assurée par des experts originaires des ministères de l'Elevage, de la Santé publique, de l'Environnement, du Commerce et de l'Intégration régionale. Certains invités n'ont pu faire le déplacement à Abuja pour des raisons de vol.

En plus des États membres de la CEDEAO, la République Islamique de Mauritanie et la République du Tchad ont pris part aux travaux de la réunion.

Outre les États, plusieurs Organisations sous-régionales et régionales (OOAS, EISMV, CILSS, UA-IBAR) et internationales (FAO, OMS, UNICEF, OIE, PNUD), des bailleurs de fonds (BAD, Banque Mondiale) et des partenaires techniques (USAID, CSAO, France), les organisations de la société civile (Croix Rouge Internationale, etc.) ont également pris part à la réunion.

La liste des participants est jointe en annexe 1.

L'ordre du jour de la réunion a porté sur les points suivants :

- Le mécanisme sous-régional de prévention et de contrôle de la grippe aviaire en Afrique,
- Le fonds d'urgence sous régionale pour la prévention et de riposte contre la grippe aviaire en Afrique de l'Ouest et du Centre,
- La stratégie de communication et de sensibilisation des acteurs,
- Le plan d'actions stratégique.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture placée sous la présidence de Monsieur Bamidele DADA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de la République fédérale du Nigeria, en présence de Dr M.O. AFOLABI, Secrétaire exécutif adjoint de la CEDEAO chargé de l'intégration, par intérim, représentant le Secrétaire Exécutif et Mme Gail M. SPENCE, Chargée de programmes à la Représentation régionale de l'USAID à Accra, a enregistré trois allocutions.

¹ Pays représentés : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Le mot de bienvenue a été prononcé par le Dr M.O. Afolabi, Secrétaire Exécutif adjoint de la CEDEAO chargé de l'intégration. Il a rappelé que l'idée de doter la sous région ouest- africaine d'un Mécanisme sous-régional de lutte contre la grippe aviaire remonte à la réunion ministérielle tenue à Dakar les 22 et 23 février 2006 à l'initiative du Président de la République du Sénégal, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, sous l'égide de la CEDEAO. Il a indiqué que la CEDEAO a élaboré un projet de plan d'actions et a exhorté les participants à faire des suggestions et dégager des propositions concrètes. Il a terminé en lançant un appel aux différents donateurs, afin qu'ils accroissent leur participation, financière à la mise en œuvre concrète des décisions qui seront issues de cette rencontre. Il a remercié particulièrement l'USAID qui a financé la présente rencontre.

Mme Gail M. SPENCE, Chargée de programmes à la Représentation régionale de l'USAID à Accra a remercié les participants au nom du Gouvernement des Etats Unis d'Amérique. Les efforts déjà entrepris par les pays notamment le Nigeria et le Niger pour mettre en œuvre leur plan de contingence ont été salués. Elle a exprimé l'espoir que la réunion d'Abuja débouchera sur des résultats concrets notamment pour le renforcement de la collaboration intersectorielle santé animale et santé humaine et la planification des activités de surveillance et la riposte. Elle a notamment mis l'accent sur la sensibilisation des producteurs notamment pour la mise en place des mesures de biosécurité. Elle a remercié le Secrétaire Exécutif et le Secrétaire Exécutif adjoint d'avoir bien voulu organiser la réunion.

Mr. Bamidele DADA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural du Nigeria a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a indiqué les mesures prises dans son pays pour, dans un premier temps se préparer à la crise et ensuite faire face dès que la maladie s'est déclarée. Il a salué le leadership joué par Son Excellence Chef Olusegun OBASANJO, Président de la République Fédérale du Nigeria dans la gestion de la crise. Il a informé les participants que plus de 400 000 volailles ont déjà été abattues mais qu'aucun cas humain n'est encore signalé. Il a remercié tous les partenaires qui ont aidé son pays en particulier l'USAID, DfDI, la FAO, l'OIE, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la Chine et la Corée du Sud. Il a souligné l'intérêt de la rencontre d'Abuja organisée sous l'égide de la CEDEAO qui donnera l'occasion de partager les expériences et les leçons tirées de différents pays. Ensuite il a déclaré ouverte la réunion des experts préparatoire de la réunion ministérielle et a souhaité pleins succès aux travaux.

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

3.1. Mise en place du Bureau

Le bureau de la réunion a été mis en place avec la composition suivante :

- Président : Mr Heinikoye BOUBA, (Niger)
- Rapporteurs :
 - ❖ Dr. Serigne Mamadou LEYE (Sénégal)
 - ❖ Mr. Jabel SOWE (Gambie)

3.2. Méthodologie de travail

Les travaux se sont déroulés en plénières sous forme de communication suivis de discussions en groupes.

Les communications ont porté sur les aspects suivants :

- Présentation des objectifs de la réunion ;
- Point sur la situation de la grippe aviaire dans le monde et en Afrique ;
- Premières leçons tirées de la gestion de la crise de la grippe aviaire dans les pays infectés ;
- Rapport du groupe d'experts sur le mécanisme sous-régional de coordination de la prévention et de la riposte contre la grippe aviaire ;
- Modalités de fonctionnement du fonds d'urgence sous-régional ;
- Stratégie de prévention des risques et la lutte contre l'épizootie dans le cas d'une transmission de l'animal à l'homme ;
- Stratégie de communication et de sensibilisation des acteurs ;
- Plan d'actions sous-régional ;
- Discussions générales sur les exposés.

Les discussions faisant suite aux communications ont permis d'alimenter les discussions dans les trois groupes thématiques qui ont été formés. Chacun des groupes a travaillé sur un des sujets suivants :

- Examen du projet de décision créant le Mécanisme sous régional de coordination de la prévention et de la riposte contre la grippe aviaire et du projet de décision créant le Fonds d'urgence sous régional.
- Plan d'actions sous régional
- Stratégie de communication et de sensibilisation des acteurs.

3.3. Synthèse des travaux

Point sur la situation de la grippe dans le monde et en Afrique

Les caractéristiques du virus responsable de la maladie et les modalités de la notification des foyers telles que prévues par le Code Terrestre de l'OIE ont été rappelées par l'OIE. La situation globale des foyers dans le monde ainsi que leur évolution depuis décembre 2003, date d'apparition des premiers foyers ont été présentées. En ce qui concerne le continent africain, huit (08) pays sont actuellement infectés : Nigeria, Egypte, Niger, Cameroun, Burkina Faso, Soudan, Côte d'Ivoire et Djibouti. Les stratégies préconisées par l'OIE et la FAO pour contrôler l'épizootie sont d'assurer la détection précoce et la transparence dans la notification, garantir la rapidité de la réponse qui inclut l'isolement, l'élimination sanitaire, la confirmation rapide des cas suspects et l'usage approprié de la vaccination. Il a été souligné que la vaccination des animaux est un des moyens pour tarir à la source animale en ce qui concerne les pays dont les lignes de défense ont été enfoncées. Une vaccination en anneau autour du foyer a été préconisée mais quand le virus est présent dans la quasi-totalité du territoire, la vaccination généralisée est l'arme du dernier recours. Par ailleurs, les

actions d'urgence doivent être accompagnées de mesures visant le renforcement des services vétérinaires.

Préparation et riposte contre l'Influenza aviaire : exemple des Etats-Unis d'Amérique

Le dispositif de surveillance de l'influenza aviaire mis en place et qui implique le NPIP (National Poultry Improvement Plan), les laboratoires des États et des Universités, les tests pour les abattages destinés à l'exportation ont été présentés. L'USDA collabore avec les services de santé (DHS) pour prévenir la contrebande de volailles et de leurs produits ainsi que l'importation illégale d'oiseaux d'autres pays. Il a été donné des informations sur les mesures de restrictions liées au commerce, les actions de sensibilisation et de formation et les mesures clés de préparation et de riposte à l'influenza aviaire. Les activités menées par l'USDA en direction des pays étrangers incluant l'appui à l'élaboration des plans, le renforcement des capacités vétérinaires et scientifiques, la formation des populations ont été portées à la connaissance des participants

Présentation de la mallette pédagogique de sensibilisation sur la grippe aviaire

Une mallette pédagogique élaborée par l'EISMV pour sensibiliser sur la grippe aviaire a été présentée. Le contenu de cette mallette distingue un livret illustré de sensibilisation, des outils pour l'animation de réunion, des messages audio et des spots vidéos. La contribution de la FAO, de l'OIE et de la France pour le développement de cet outil a été saluée et un appel a été lancé aux pays pour qu'ils se l'approprient.

Premières leçons tirées de la gestion de la crise de grippe aviaire dans les pays infectés

Les éléments du plan d'urgence du Nigeria, notamment l'analyse du risque, la stratégie de prévention, la surveillance et le reportage de la maladie et les mesures de contrôle ont été exposées ainsi que les principales mesures prises depuis l'apparition du 1^{er} foyer en février 2006. Les pertes en volailles y atteignent plus de 850 000 sujets dont 537 000 du fait des abattages sanitaires ; le montant total des indemnités versées aux éleveurs fait 144 millions de Naira. Tirant les premières leçons de la crise au Nigeria, il a été indiqué qu'en plus de disposer d'un plan, il est nécessaire de définir les mesures prioritaires à mettre en œuvre immédiatement. Les différentes autres mesures nécessaires sont le renforcement des capacités des agents de manière à avoir une équipe soudée, la sensibilisation des populations, le renforcement institutionnel, la biosécurité, la coopération intersectorielle, la compensation et diversification des moyens d'existence.

En ce qui concerne le Niger, le plan élaboré est évalué à 12,8 milliards de Fcfa. Ce plan contient 21 mesures dont la surveillance et la compensation dont les budgets font chacun 5 milliards de Fcfa. Jusqu'à présent 17 891 volailles ont été abattues et plus de 18,8 millions de Fcfa de fonds d'indemnités versés. Les difficultés rencontrées au début pour procéder à l'abattage des volailles du fait de l'inexpérience des agents ont été soulignées.

Une présentation détaillée du plan d'urgence du Tchad a été fait. Il est à noter que la maladie ne sévit pas dans ce pays.

En ce qui concerne le Burkina Faso, un plan national de prévention et de riposte contre la grippe aviaire a été adopté en février 2006 avant l'apparition des premiers foyers. Il s'agit d'un plan intégré dont l'objectif global est de contribuer au renforcement de la santé publique et de la santé du cheptel aviaire par la surveillance, la prévention et la mise en œuvre des mesures de riposte pour le contrôle d'une éventuelle épidémie de grippe aviaire hautement pathogène au Burkina Faso. Les actions de surveillance ont permis la notification du premier foyer le 3 avril 2006. Dès cette notification, les mesures de riposte qui ont été mises en œuvre ont permis d'éteindre ce foyer. Le renforcement de la surveillance a permis la détection de trois nouveaux foyers qui ont fait l'objet des mesures appliquées dans le premier foyer.

Toutefois aucun cas de grippe humaine d'origine aviaire n'a été détecté à ce jour. Cependant, des activités d'information et de sensibilisation sont conduites à travers l'élaboration et la diffusion de rapports périodiques, la création d'un numéro vert, la tenue de différentes sessions d'information et de sensibilisation dans les régions. Les perspectives portent sur le renforcement des capacités du Laboratoire National d'Élevage pour le traitement des échantillons ; la vaccination ciblée de certains élevages non conventionnels et les élevages modernes ainsi que la poursuite des actions d'information et de sensibilisation pour prendre en compte les préoccupations économiques, sociales et de santé publique.

Rapport du groupe d'experts sur le Mécanisme sous régional de coordination de la prévention et de la riposte contre la grippe aviaire

Le rapport du groupe d'experts qui s'était réuni à Bamako du 16 au 17 mars 2006 pour élaborer le projet de document sur le Mécanisme sous régional de coordination de la prévention et de la riposte contre la grippe aviaire et du projet de décision créant le Fonds d'urgence sous régional ont été présentés.

Stratégie de prévention des risques et la lutte contre l'épizootie dans le cas d'une transmission de l'animal à l'homme a été présentée par l'OOAS.

Le CILSS a exposé ses activités en rapport avec la gestion de la crise de grippe aviaire et a indiqué qu'elles s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la CEDEAO.

La FAO et l'UNICEF ont respectivement exposé leur stratégie de communication et de sensibilisation et ont souligné leur disponibilité à appuyer les Etats et la CEDEAO dans leur lutte contre l'épizootie.

Plan d'actions de la CEDEAO

Le document a été préparé pour une discussion sur les options proposées et une appropriation par les pays et que la budgétisation des actions et la planification de leur mise en œuvre n'interviendra qu'une fois un consensus dégagé sur le contenu de ce plan. Il a exposé les différentes parties du plan, les objectifs, les résultats attendus et les activités à mener.

L'intégration des moyens et des compétences des organisations intergouvernementales et la prise en compte de l'évaluation de l'impact de la maladie au niveau des acteurs de la filière ont été recommandées. Il en est de même de l'articulation de ce plan avec les autres initiatives au plan international notamment le Plan d'action élaboré récemment par le Partenariat ALive. La prise en compte du rôle des oiseaux migrateurs a également été soulignée. L'identification des actions prioritaires du plan d'action stratégique à court et moyen terme et l'évaluation de leurs coûts pour leur prise en compte dans le budget dudit plan ont été recommandées. Enfin, le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO a été invité par les participants à tout mettre en œuvre pour rendre fonctionnel le fonds sous régional d'intervention dans les meilleurs délais.

Des informations ont été données sur la coordination des activités grippe aux niveaux international et africain et sur la tenue prochaine en Afrique de la conférence internationale sur l'influenza aviaire et humaine.

Après les travaux en groupe et les discussions en plénière, les participants ont adopté les documents suivants :

- Projet de décision créant le Mécanisme sous régional de coordination de la prévention et de la riposte contre la grippe aviaire,
- Projet de décision créant le Fonds d'urgence sous régional.
- Plan d'actions stratégique sous régional (incluant les résultats du groupe de travail sur les stratégies de communication et de sensibilisation).

Fait à Abuja, le 23 juin 2006